



Présentation de la structure

a) La structure.....	1
b) Localisation de la Tour Du Pin	1
c) Locaux.....	1
d) Public accueilli	1
Public porteur de handicap	2
Objectifs éducatifs de l'organisateur	2
Les Objectifs Pédagogiques	
* Les objectifs généraux.....	2
* Les objectifs opérationnels.....	3
Le fonctionnement de l'accueil de loisirs	
a) Les moyens humains	3
b) Le rôle de chacun	4
c) La journée-type	5
d) Animations, temps libre	6
e) Les règles de vie	6
Quelques règles à respecter.....	7
Les activités accessoires (les camps)	7
Les programmes prévisionnels	8
Conclusion.....	8

1) Présentation de la structure

a. La structure

Le centre de loisirs et l'accueil jeunes Saint-Bruno sont gérés par l'OGEC Saint-Hugues en Dauphiné. Ce sont des activités associées au collège SAINT BRUNO.

L'Accueil est ouvert 3 semaines lors des vacances d'été et chaque première semaine des vacances scolaires (octobre, février et avril) du lundi au vendredi.

Le collège SAINT BRUNO est un établissement d'enseignement secondaire catholique se situant à la Tour du Pin. Les inscriptions se font pour 3 jours minimum. Des activités accessoires (activités accessoires) sont proposées en période estivale, sous la responsabilité de l'équipe de direction.

b. La Tour Du Pin

Cette ville d'environ 7000 habitants est une ville du sud-est de la France située en plein cœur des Vals du Dauphiné, dans le département de l'Isère, en région Auvergne Rhône-Alpes.

Elle se trouve à 50km de Lyon, 60km de Grenoble et 40km de Chambéry.

c. Les locaux

La structure a une capacité d'accueil de 80 enfants ou jeunes, de 6 à 15 ans.

L'accueil de ce public se fait dans l'enceinte du collège dans les 2 salles d'études ou dans les 2 salles de classes du rez-de-chaussée du bâtiment Louis Gros.

Une salle est plutôt réservée aux primaires et une autre est plutôt réservée aux collégiens, mais tout le monde peut circuler librement dans les salles en fonction de ses envies ou besoins.

Nous avons à disposition une autre salle pour déposer les vêtements et/ou les sacs prévus pour les différentes sorties.



Nous pouvons également bénéficier de l'amphithéâtre, du terrain de handball, du terrain de basket et de l'ensemble du matériel pédagogique de l'établissement pour la pratique du sport.

Avec l'accord de la mairie, nous avons accès au stade (rugby, foot...), à la halle des sports et aux terrains de tennis de la ville.

Le restaurant scolaire fonctionne également les jours d'ouverture du centre.

Les sanitaires situés au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent dans l'enceinte de l'établissement.

d. Le Public accueilli

Les enfants et les jeunes accueillis ont entre 6 et 15 ans.

L'ensemble du public inscrit au centre de loisirs est issu en majorité de la ville de la Tour du Pin ou des villages de proximité.

Une inscription sur trois jours minima, par semaine, est exigée.

L'accueil du public porteur de handicap :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

L'Accueil de loisirs Saint Bruno permet l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps et les intègre au centre de loisirs.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de pouvoir rencontrer la famille au préalable, afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

La directrice et la famille échangent pour permettre de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et le type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. La directrice s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes.

Des rencontres complémentaires entre la famille et la directrice, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant et des bilans sont effectués à la fin de chaque période de vacances, pour un meilleur suivi.

2) Objectifs éducatifs de l'organisateur

- Permettre à l'enfant ou au jeune de grandir
 - Autonomie
 - Responsabilités
 - Prises d'initiatives
- Favoriser l'ouverture d'esprit
 - Éveil de l'enfant et du jeune
 - Acceptation des différences de chacun
 - Esprit critique
- Renforcer le lien social
 - Égalité, laïcité
 - Respect des autres
 - Échange, partage



3) Objectifs Pédagogiques :

* Les objectifs généraux

- Développer la citoyenneté chez les enfants et les jeunes en leur permettant de devenir acteurs de leur séjour et de s'épanouir dans la vie du centre.
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes dans les activités de la vie quotidienne, en permettant l'insertion de tous.

- Accroître l'autonomie et la participation des enfants et des jeunes lors de la vie en collectivité.
- Développer l'imaginaire et les capacités motrices des enfants et des jeunes dans les différentes activités et animations.

* Les objectifs opérationnels

Impliquer l'enfant et le jeune dans la vie du centre.

Laisser les enfants et les jeunes choisir leurs activités en élaborant un éventail de propositions, en mettant à leur disposition des ateliers libres.

Impliquer le jeune dans le programme de la semaine.

Mettre en place une boîte à idées pour recueillir leurs idées et faire un bilan quotidien, ludique.

Intégrer l'enfant et le jeune au sein du groupe.

Négocier et établir des règles de vie avec le groupe en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, à la tolérance, l'acceptation de la différence, à la coopération et l'entraide.

Instaurer un climat de confiance en étant présent, à l'écoute de chacun et en restant disponible.

Veiller à la bonne intégration des nouveaux.

Mettre en place des forums de discussion.

Amener l'enfant et le jeune à gérer seul ses activités et sa vie quotidienne.

En le laissant circuler et réaliser seul ses ateliers, avec la présence de l'adulte.

En le sollicitant à réaliser seul des actions de tous les jours, des projets.

En proposant un aménagement de l'espace et un matériel adapté.

Organiser des rencontres, partages et échanges autour du jeu.

Proposer des activités V.O.D. (Variées, Originales, Diversifiées) sportives, artistiques, culturelles.

Proposer de nouvelles activités sportives et d'expression telles que l'escalade, le théâtre, la danse, la magie... et permettant ainsi à chacun de développer sa motricité, sa coordination, sa capacité à fournir des efforts, sa créativité, son imaginaire, son ouverture d'esprit et sa curiosité...

Organiser des stages encadrés par des animateurs spécialisés, pour permettre de découvrir différentes disciplines et d'acquérir un savoir et un savoir-faire.

Organiser des événements, journées à thèmes, grands jeux, sorties, à l'extérieur du centre de loisirs.

4) Le fonctionnement

a. Les moyens humains

Tenant compte de la réglementation jeunesse et sports, l'équipe pédagogique est constituée d'une directrice Mme Couturier-Voileau Sylvie (BPJEPS Loisirs Tout Public, PSC1, Permis de conduire) et d'une directrice administrative Mme Asensio Déborah.

Cette équipe de direction est complétée par d'autres animateurs (Stagiaires et/ou titulaires BAFA) selon la législation en vigueur et en fonction des besoins, qui dépendent du nombre d'inscrits au centre, en activités accessoires, ou qui évoluent selon le programme.

Le personnel du restaurant scolaire et des employés du service entretien sont également présents pour le bon fonctionnement de l'ALSH.

b. Le rôle de chacun

L'équipe de direction

- Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, morale, physique et matérielle.
- Est garante du respect de la législation en vigueur.
- Met en place les 4 C (Complémentarité, cohérence, concertation, cohésion), pour favoriser un travail en équipe harmonique.
- Suit la formation et l'évaluation des stagiaires et des animateurs.
- Maintient le dialogue avec les différents partenaires et rend compte au comité de direction.
- Assure l'administration du centre (présence des enfants, des animateurs).
- Assure le suivi sanitaire.
- Est garante de la bonne gestion des locaux et du matériel.

L'animateur

- Est Ponctuel.
- Respecte le projet pédagogique
- Est responsable de la sécurité des enfants : affective, morale, physique et matérielle.
- Est à l'écoute des enfants et des jeunes, reste motivé et motivant.
- Est capable de s'intégrer à un groupe, sait travailler en équipe et s'adapte.
- Prend des initiatives.
- Prépare, anime et évalue ses activités.
- Est respectueux de la législation, des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.

Les enfants et les jeunes

- Sont respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.
- Sont à l'écoute de l'équipe d'animation.
- S'épanouissent : chaque matin les animateurs présentent la journée, les différents temps forts, afin que les enfants et les jeunes se sentent accueillis et aient des repères pour la journée.
- Sont acteurs de leurs journées. Deux voire trois activités leur sont proposées le matin et l'après-midi, afin qu'ils puissent choisir et que chacun puisse trouver une activité qui lui convienne.



Les évaluations

Pour les animateurs

Les animateurs évaluent leurs journées lors de chaque activité, lors de réunions hebdomadaires, lors des temps d'échanges avec les jeunes, lors des temps d'accueil avec les familles.

- **Pour les jeunes**

Les jeunes évaluent leur journée lors des moments d'échange le soir avant le goûter. Des méthodes différentes, ludiques sont proposées. Chacun exprime son ressenti de la journée et peut proposer des activités, des sorties, ...

- **Pour les parents**

L'évaluation se fait par l'intermédiaire de la communication avec les animateurs et l'équipe de direction lors des temps d'accueil.

c. La journée-type

8H00/9H30 : Accueil des animateurs, mise en place des ateliers.

Arrivée échelonnée des enfants et des jeunes et accueil personnalisé.

9H30/9h45 : Présentation aux enfants et aux jeunes du déroulement de la journée et des différentes activités. Formation des groupes.

9h45/11H45 : Activités

11H45/12H00 : Rangement des activités

12H00/13H00 : Repas

13H00/14H30 : Temps calme

14H30/16H30 : Activités

16H30/16H45 : Goûter

16H45/17H00 : Temps d'échange

17H00/18H00 : Activités libres, encadrées par les animateurs.

Accueil des parents et départ échelonné des enfants et des jeunes.



L'accueil du matin :

L'accueil se fait entre 8h00 et 9h30, dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chacun de trouver sa place dans le groupe. L'accueil se fait dans deux salles, situées dans l'enceinte du collège. L'équipe d'animation prend en charge les enfants et les jeunes dès leur arrivée.

Ils peuvent rester dans une des 2 salles, pour faire des activités calmes de leur choix, encadrées par des animateurs, ou bien ils peuvent aller dans la cour pour faire des jeux extérieurs, sous la surveillance d'autres animateurs, en attendant l'arrivée des autres enfants et jeunes.

Le temps de repas :

La restauration s'effectue dans le restaurant scolaire du collège. Les repas sont faits sur place par la société de restauration Sodexo. C'est un self donc chaque enfant se sert tout seul.

Les enfants et les jeunes ont le choix entre plusieurs entrées, deux plats chauds, plusieurs laitages et desserts. Ensuite ils s'assoient où ils le souhaitent.

Les animateurs veillent au respect des règles de vie quotidienne. Les enfants qui se sont servis en premier et qui ont fini avant les autres, doivent attendre que tout le monde ait terminé son repas et l'autorisation d'un animateur pour aller débarrasser leur plateau. Un animateur sort en 1er pour réceptionner les enfants.

L'accueil du soir :

De 17h00 à 18h00, les enfants ont accès à plusieurs activités libres, toujours encadrées par les animateurs, en attendant que l'on vienne les chercher.

Les parents viennent auprès de l'équipe de direction ou d'un animateur référent pour signaler qu'ils veulent récupérer leur enfant.

Une attention particulière est demandée aux animateurs, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents et de répondre aux différentes

Quelques règles à respecter par les animateurs :

- Les horaires, le travail des autres, les objectifs pédagogiques sont fondamentaux.
- Les divergences entre animateurs, s'il y a, se font en privé.
- Les communications personnelles pendant le temps de travail sont interdites.
- La tenue doit être correcte et adaptée.
- Chaque animateur est tenu de respecter et d'appliquer le règlement.
- Il est interdit de fumer, de boire ou de consommer des substances illicites dans le cadre de l'accueil de loisirs, sous peine de renvoi immédiat.

5) Les activités accessoires

Pendant les petites vacances (février et/ou avril) et pendant le mois de juillet, des mini-camps sont proposés : ces activités accessoires, avec hébergement, sont prévues et organisées à partir de notre projet d'accueil. Elles concernent donc les mêmes mineurs dans le cadre du même projet éducatif.

Les activités accessoires permettent à l'équipe d'encadrement d'enrichir et de compléter les objectifs du projet pédagogique de l'accueil de loisirs Saint Bruno. Dans notre cas, elles contribuent à proposer aux enfants et aux jeunes, une expérience de vie en collectivité, avec hébergement, permettent le développement de leur autonomie à une autre échelle, et offrent un panel d'activités différent de celui proposé à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Ces activités accessoires ne correspondent pas à des projets indépendants de l'accueil principal, ainsi les thèmes des camps sont les mêmes que ceux des semaines du centre (thèmes détaillés ci-après).

- Effectif et durée :
 - 2 à 4 camps sont proposés dans l'année
 - durée de 3, 4 ou 5 jours/2, 3 ou 4 nuits maximum
 - dans des locaux déclarés Jeunesse et sports
 - à une distance limitée à 1h30 de transport, afin de permettre à la directrice d'accéder facilement à l'activité accessoire.
- Qualification directeur, responsable du mini-camp : nomination d'un.e animateur.ice qualifié.e comme responsable
- Qualification animateurs et encadrement :
 - Équipe composée d'au moins 2 personnes (même si l'effectif est réduit) choisies dans l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs et déclarées sur la fiche complémentaire, afin de permettre les contrôles d'honorabilité
 - Taux d'encadrement et qualification des encadrants identique à celle exigée en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), BSB compris.



6) Le programme prévisionnel

Le planning du centre de loisirs est disponible, à chaque période de vacances, sur le site internet du collège <https://www.college-saintbruno.fr/centre-de-loisirs/>



Il est affiché dans le collège et sur la porte d'accueil du centre de loisirs.

Il peut être modifié et adapté en fonction du nombre d'inscrits, de la météorologie, des intervenants extérieurs...

Le thème général sur l'année est « Voyageurs du monde »

Les thèmes choisis, pour le centre de loisirs et pour les camps (activités accessoires), sont, pour l'année 2024-2025 :

« Voyage autour du monde » pour les vacances d'octobre, du 21 au 25 octobre 2024

« Les domaines du Nord » pour les vacances d'hiver, du 24 au 28 février 2025

« Les domaines du Sud » pour les vacances de printemps du 21 au 25 avril 2025

« Les 7 continents » pour le mois de juillet 2025, avec les imaginaires suivants pour les 3 semaines :

Du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet « OcéaSIE »

Du lundi 7 au vendredi 11 « AfriqueEurope »

Du mardi 15 au vendredi 18 « AmériqueS »

7) Conclusion

L'accueil de loisirs du collège St Bruno est une structure qui a vu le jour en 2007, qui permet aux enfants et aux jeunes de se retrouver en période de vacances scolaires dans un cadre un peu différent de celui du scolaire qu'ils côtoient toute l'année.

Cette structure a déjà réalisé quelques projets à destination de tous les enfants et jeunes qui fréquentent ce centre.

La mairie a été sollicitée et collabore à la réussite du centre avec la mise à disposition de nombreux terrains de sports (gymnase, foot, basket, tennis...)

D'autres accueils de loisirs sont déjà en place à la Tour du Pin, cependant le centre de loisirs Saint-Bruno souhaite se démarquer en organisant des animations à thème, différentes activités sportives, des sorties de découverte, des activités accessoires variés.

Cela permet aux enfants et aux pré-adolescents de découvrir des activités et une partie des sites culturels, naturels, sportifs de la région à moindre frais.

L'ensemble du personnel de cette structure a pour mission de sensibiliser les enfants et les jeunes au respect des règles de vie, de l'environnement, de la différence de l'autre, pour tendre à un vivre ensemble bienveillant.

Il porte une attention particulière à ce que le comportement de chacun soit le plus respectueux possible pour faire de nos enfants et nos jeunes des futurs citoyens responsables.